

COMMUNIQUE DE PRESSE

N°1

Lomé, le 09 janvier 2023

Des Organisations de la société civile togolaise, fortement préoccupées par la multiplication des attaques terroristes et la gestion du budget alloué aux forces de défense dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, demandent l'ouverture de deux enquêtes parlementaires

1. À l'orée de cette nouvelle année 2023 qui fait déjà son chemin, les Organisations de la société civile viennent renouveler, ensemble, leurs vœux de nouvel an aux populations togolaises, dans toutes leurs composantes et leurs diversités socioprofessionnelles. Elles expriment le vœu d'une année de restauration, après les longues crises économiques liées à la pandémie, à la crise sécuritaire et à la guerre en Ukraine, sans oublier les conséquences drastiques de la mal gouvernance. Nos Organisations ont également suivi, avec attention, le message de vœux que le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, a adressé à la nation.
2. Au regard des efforts consentis par le peuple pour lutter contre la progression du terrorisme, il est fort étonnant, de constater que les autorités gouvernementales ne parviennent pas à venir à bout des activités de ces attaques terroristes qui ne cessent d'occasionner des pertes en vies humaines et des dégâts considérables dans la région septentrionale.
3. Dans son message de vœux à la nation, le chef de l'État a déclaré que « *d'importants investissements ont été consentis, notamment dans le cadre de la loi de programmation militaire 2021-2025, pour mieux équiper et moderniser notre outil de défense pour notre armée* ». Cependant, les groupes terroristes n'ont pas cessé de faire des victimes dans les rangs de nos forces de sécurité qui auraient subi encore une attaque en ce début d'année 2023, attaque qui a occasionné encore des morts, avec les mêmes méthodes opérationnelles, notamment les mines antipersonnelles qui font sauter les engins légers des Forces de défense.
4. Cette déclaration du président de la République amène à s'interroger légitimement quant à la manière dont sont gérés ces « *importants investissements* » ; qui sont ceux qui en sont responsables, et quels sont les mécanismes mis en place par le gouvernement pour la transparence de la gestion de ces investissements destinés à l'armée, en vue de lutter contre la corruption ?
5. Il y va de l'intérêt général de la nation et de la bonne gouvernance, que la lumière soit faite sur la gestion des efforts du contribuable togolais dans la lutte contre le terrorisme, afin de prévenir la corruption qui est à l'origine de l'instabilité dans certains pays de la sous-région.
6. Dans cette même optique, et en considérant l'adoption du budget 2023 par l'Assemblée nationale togolaise, les députés de l'hémicycle sont restés évasifs sur la question sécuritaire. Non seulement le budget de l'armée n'a pas été déclaré, mais également le pouvoir législatif est resté indifférent vis-à-vis des informations importantes relatives à la gestion dudit budget. Dès lors, son rôle de contrôle des actions gouvernementales par rapport aux efforts du contribuable dans la lutte contre le terrorisme a été tout simplement occulté. Et l'Assemblée nationale qui devrait être très critique sur les manquements des actions du gouvernement en étant très pointilleuse sur les actions de

Tél. : +228 90 76 53 16 / +228 90 62 55 60 / +228 90 15 74 27

Courriels : tdhtogo@gmail.com / asvitto@gmail.com / mjs607506@gmail.com

ce dernier face à un sujet d'enjeu national comme le terrorisme, est restée muette à ce jour.

7. En prenant pour établi que la marginalisation des peuples défavorisés, le retrécissement et la monopolisation de l'espace public, sont des facteurs de constitution, de régénérescence et de progression des réseaux terroristes, en même temps qu'ils rendent ces mêmes peuples réfractaires à l'appel à la solidarité contre de tels réseaux, nos Organisations interpellent avec prestance les premières autorités du Togo sur la grave pénurie d'eau potable dans la partie septentrionale du pays, particulièrement dans les régions des Savanes et de la Kara. **Elles réitèrent leurs demandes traditionnelles et bienséantes tenant au retour de tous les exilés politiques, à libération de tous les prisonniers d'opinion, à l'organisation et la tenue d'assises nationales pour discuter, concevoir, opérer les réformes sécuritaires, politiques, électorales et sociales qui s'imposent dans l'optique de sceller les bases d'une réelle gouvernance concertée et du vivre ensemble.**
8. Soucieuses des risques d'instabilité vers laquelle le terrorisme nous mène, et afin que les forces du mal puissent être réellement défaites aux portes du Togo comme l'a promis le chef de l'État dans son message de vœux, nos Organisations interpellent instamment et avec persistance l'Assemblée nationale pour deux actions concrètes à savoir :
 - i. *l'ouverture d'une enquête parlementaire sur la gestion de la loi de programmation militaire en cours dont a parlé le chef de l'État, ensemble le contrôle du budget y afférent. Le récent remaniement gouvernemental, rattachant le ministère de la défense à la présidence de la République, justifie, légitime et rend indispensable une telle enquête.*
 - ii. *l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les conditions de travail et de vie des Forces de sécurité qui sont sur le front dans la région septentrionale en vue de prendre les dispositions qui s'imposent.*

Pour les organisations,
Le Président de l'ASVITTO,

M. Monzolouwè B. E. ATCHOLI KAO